

FSF

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE FONCTIONNAIRES VAUDOIS

Lausanne, le 2 octobre 2007

COMMUNIQUE DE PRESSE

Budget 2008: le Conseil d'Etat affiche son mépris de ses collaborateurs: il ne négociera pas la nouvelle grille salariale !

La Fédération des sociétés de fonctionnaires (FSF) a pris connaissance avec consternation du projet de budget 2008 présenté ce jour par le Conseil d'Etat vaudois.

En pleine phase de négociations de la nouvelle politique salariale, et alors qu'il affirme par écrit que cette somme est négociable, le Conseil d'Etat verrouille à 20 millions de francs le financement qu'il estime utile à la revalorisation de la fonction publique, notamment en ce qui concerne les professions dont la reclassification n'a pas eu lieu depuis près de 40 ans.

Pour la seule revalorisation des instituteurs et en fonction des orientations fournies par le Conseil d'Etat, la somme nécessaire ascende, selon les calculs de la FSF, à plus de 30 millions.

Les 20 millions inscrits au budget, comme coût unique (!) sont donc non seulement totalement insuffisants, mais ils montrent aussi l'absence de vision d'un gouvernement qui affirme sa volonté de rendre attractive la fonction publique vaudoise : Au-delà de la valorisation nécessaire des fonctions « oubliées » et de quelques cadres - qui, de toute manière, continueront de négocier leurs salaires à part -, le Conseil d'Etat donne aujourd'hui la preuve qu'il s'engage dans une politique de baisse massive des salaires.

Le fait de proposer maintenant deux phases d'entrée en vigueur de la nouvelle politique salariale (courant 2008 et 1^{er} janvier 2009) rompt avec les engagements d'un Conseil d'Etat dont la volonté est maintenant claire : faire taire une partie de la Fonction publique par une revalorisation rapide de certains secteurs et fomenter ainsi une démobilisation de l'autre partie.

Après avoir rendu publiques ses bases de négociation - sans autre forme d'explication et de manière partielle - le Conseil d'Etat agit dorénavant comme si la phase de négociation pourtant désormais engagée, n'avait pas la moindre chance de parfaire son projet.

Ce faisant, le Conseil d'Etat s'engage dans une relation avec les syndicats qui confine dorénavant au mépris. Tout se passe comme si les mouvements sociaux que sa politique ne manquera pas d'engager, s'il persiste dans son orientation, avaient déjà été intégrés dans sa politique à la hussarde.

Avec grand regret, en raison de son attitude active et de sa volonté de mener le dossier à son terme, la FSF est contrainte, aujourd'hui, à rendre public le fait que la crédibilité du Conseil d'Etat et sa loyauté envers ses propres engagements s'éloignent à chacune des interventions officielles de ce dernier.

C'est dans ce contexte biaisé que la FSF abordera la prochaine phase de négociation. Devant l'intransigeance du Conseil d'Etat, elle en appellera à la mobilisation de ses plus de 8000 membres. C'est malheureusement une phase de lutte qui s'engage. La responsabilité en appartient au seul employeur.

Contacts:

Michel Gilliéron, Président de la FSF, 079/905.40.62

Béatrice Métraux, Secrétaire générale de la FSF, 079/703.82.29